



Modiication de testament

Par vero75014

Bonjour,
J ai fais, il y a plusieurs années un testament ,enregistré par un notaire de Biarritz.
Je souhaite modifier (ou refaire un nouveau testament je ne sais pas encore)
Comment dois je faire? et cet acte sera t il payant ? de plus j'ai déménagé sur Pau , Puis-je aller chez un notaire de Pau
ou dois je envoyer le nouveau testament au notaire de Biarritz?
Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
Le notaire initial a enregistré votre testament dans un fichier national.
Vous pouvez faire un testament plus récent avec l'aide d'un autre notaire, ce qui annulera le premier testament.

Par vero75014

et donc repayer des frais d'enregistrement?

Par yapasdequoi

Sans doute.
Rien n'est gratuit ...

Par Indigo

Bonjour Vero

Émoluments hors TVA pour un testament authentique : 113,19 ?

Frais de rédaction - Frais d'ouverture et de description : aucun

Frais de garde avant le décès :aucun

pour info :

Certains frais peuvent s'ajouter en fonction des demandes du testateur.

Cordialement